

RENCONTRES DE LA FIPCOM-MEDEF

LE BAROMÈTRE DE L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE POUR 2025



page 02

Conseil Exécutif :
de nouvelles attributions
de compétences

page 03

Sylvie Tannhauser :
de Quartier d'Orléans
à la Napa Valley

page 07

Trois jeunes sportifs
Saint-Martinois
à la une

page 09

Mama
pizzas, pastas & more

Porto Cupecoy Plaza - Dutch Side
0690 27 34 12 +1 721 527 1009
ouvert de 11h30 à 22h30 du mardi au dimanche

f MAMA i

Multi
CHANGE
Change & services

RUE KENNEDY 8H00 - 17H00
HOPE ESTATE 8H00 - 17H00

Western Union

RUE KENNEDY 8H00 - 16H30
HOPE ESTATE 8H00 - 16H30

★ **TRAITEMENT ANTI TERMITES**
Cell : 06 90 62 44 20

ATLANTIC PEST CONTROL
APC-SXM.COM

Désinsectisation ★
Traitement anti termites ★
Désinfection ★
Dératisation ★

LIVRAISONS
CADISMARKET
À DOMICILE

LA PROXIMITÉ AU MEILLEUR PRIX !

CADISmarket
La Proximité au Meilleur Prix !

4 MAGASINS

BAIE ORIENTALE | MARIGOT
BAIE NETTLÉ | SANDY GROUND

Rencontres Fipcom-Medef : le baromètre de l'économie

Le petit-déjeuner de l'entrepreneur, organisé par la Fipcom-Medef, est devenu un incontournable pour les acteurs économiques du territoire. Pour cette dernière session, qui s'est tenue le 25 janvier au lycée Daniella Jeffry, Hervé Mariton, le Président de la Fédération des Entreprises d'Outre-Mer (FEDOM) avait fait le déplacement. Face à une salle comble, et en présence des représentants de la Collectivité et de la Préfecture, les échanges nourris ont permis d'aborder de nombreux sujets d'actualités.

L'ensemble des acteurs économiques ont les yeux rivés sur Paris dans l'attente de la promulgation de certaines lois, ou pas, dont certaines pourraient changer la donne quant à l'avenir économique des outre-mer. Tout l'enjeu pour les institutions comme la Fedom, la Fipcom-Medef, mais aussi pour les parlementaires de Saint-Martin, sera de défendre ce qui avait été difficilement acquis et en premier lieu la Lodeom qui permet aux entreprises ultramarines de bénéficier d'une exonération sur les charges patronales d'assurance sociale et d'allocations familiales. Autres préoccupations à l'ordre du jour, les dispositifs de défiscalisation comme ceux de résorption des friches hôtelières, imparfaits à ce jour, le verdissement économique ou encore l'utilisation de matériel d'occasion ou le numérique.

Pour sa première présence à ce rendez-vous, Annick Pétrus a, pour une meilleure compréhension, expliqué les arcanes des institutions et la manière dont se construisent les tractations pour obtenir gain de cause. Au niveau national la Fedom joue un rôle important, assurant une veille de tous les instants y compris quand les sénateurs sont au sein de l'hémicycle. Au niveau local, elle a particulièrement souligné l'implication du président de la Fipcom-Medef, Michel Vogel, de Sandrine Jabouley, conseillère technique à la CCISM ou encore de la présidente de

la CCISM Angèle Dormoy ; autant de lanceurs d'alerte, qui font remonter les difficultés du territoire aux parlementaires et contribuent au lobbying.

PAS D'INQUIÉTUDE SUR LES POURBOIRES, LA LODEOM DANS L'INCERTITUDE

Adopté par l'Assemblée Nationale, l'amendement qui prévoyait la prolongation de l'exonération sociale et fiscale des pourboires jusqu'à fin 2026 a été rendu caduc par la censure du gouvernement. Cependant, la mesure est toujours inscrite dans le texte et sera à l'ordre du jour de la commission paritaire qui va se réunir d'ici quelques jours. Tous les pourboires, y compris ceux en espèces, sont concernés. Cette mesure n'est pas anodine, car elle va permettre au gouvernement de connaître la masse que représentent ces rémunérations. Si le projet de loi est adopté l'exonération sera rétroactive.

Il n'en est pas de même pour la Lodeom où les négociations s'avèrent plus compliquées. La sénatrice Annick Pétrus avait obtenu de ne pas rogner les effets de cette loi, mais avec la censure le débat est relancé. Pourtant, ces exonérations sont indispensables à la survie des entreprises des outre-mer. Un cabinet a été mandaté pour analyser plus en profondeur les impacts des nou-



velles dispositions et surtout quantifier le volume d'aides qui pourraient disparaître. Estimées à 1,5 milliard, elles pourraient en effet être amputées de 250 M€ cette année et de plus de 300 M€ en 2026. La Fedom a mené une action politique forte et poursuit sa collaboration avec les parlementaires et tout particulièrement les sénateurs pour empêcher le gouvernement de légiférer par ordonnances pour réformer ou supprimer les régimes applicables dans les outre-mer. Le texte qui avait été adopté par le Sénat sera donc remis sur la table sans garantie pour le moment.

FONDS EUROPÉENS ET ASSURANCES

Le débat s'est également orienté sur un point clé pour le territoire, les fonds Feder pour lesquels les chefs d'entreprises déplorent le montage long, technique et difficile, avec la contrainte de devoir financer les investissements, souvent lourds pour la trésorerie, avant de percevoir les fonds dans des délais jugés trop longs. Une solution serait un système de préfinancement et un accompagnement dans le temps, que propose déjà la Banque Publique d'Investissements. Un projet de loi est dans les tuyaux pour simplifier les démarches administratives pour les fonds européens.

L'obtention de ces fonds est soumise pour le BTP à l'obligation d'avoir une assurance décennale, elle aussi difficile à obtenir et à prix exorbitants. La garantie catastrophe naturelle a augmenté de 12% à 20% selon les territoires et il y a une vraie réduction de la capacité des assurances, commente Hervé Mariton, due aux derniers événements en Nouvelle-Calédonie, en Martinique et à Mayotte. Le cumul des catastrophes naturelles et des émeutes fait très mal ! À noter que l'assurabilité est assujettie aux nom-

bres de sinistres et chaque assureur est libre de ces souscriptions.

Quant aux assurances sur l'utilisation des matériaux non normés CE, les assureurs là aussi tiennent. Pour eux, il n'y a pas de garantie quant à leur solidité et leur résistance et il faudrait pouvoir les tester avant d'assurer les constructions pour lesquelles ils sont utilisés.

CRÉDITS ET RECOUVREMENTS URSSAF

Les crédits aux entreprises ont légèrement augmenté en 2024, avec en premier lieu les crédits immobiliers devant les crédits d'investissement. Les crédits d'exploitation (découverts notamment) sont eux en recul. Un baromètre que François Groh, directeur de l'IEDOM, voit comme un bon signe. Cependant, depuis la fin de l'année, il constate qu'il y a une remontée des risques dans le système bancaire. Si cela n'est pas encore inquiétant, il estime qu'il faut être vigilant. Il y a en effet des tensions pour rembourser les crédits, mais les banquiers, chose nouvelle, sont désormais dans l'accompagnement.

Autre point abordé lors de ces débats, la campagne de recouvrement de la CGSS pour le moins « enthousiaste » ! Le directeur par intérim de la CGSS en convient, il y a eu quelques dysfonctionnements au sein des services et un manque de réponses face aux demandes des entreprises. Un numéro vert d'urgence aux entreprises avec 4 à 5 collaborateurs dédiés devrait être mis en service prochainement et le recouvrement à l'amiable sera privilégié. Il alerte cependant les chefs d'entreprise sur les délais de paiement ; tout retard engendrant des pénalités, mieux vaut être mensualisé et ne pas attendre d'être au pied du mur pour prendre contact.

A.B

Délégation des compétences : un point qui fait débat

La «délégation d'attributions du conseil territorial au conseil exécutif pour l'année 2025» était le point qui avait suscité une vive réaction de l'opposition et l'annulation du Conseil Territorial de jeudi. Reporté de trois jours comme le stipule la loi, le conseil s'est tenu dimanche soir, cette fois en présence de l'opposition quasi au complet et du Président de la Collectivité, tout juste revenu de Paris.

Dans son discours d'ouverture, Louis Mussington est revenu sur l'incident de jeudi où les membres de l'opposition étaient restés hors de la salle empêchant la tenue du conseil territorial, faute de quorum atteint. Un comportement jugé « anti-républicain, puéril et dégoûtant » par le Président, qui a indiqué aspirer en 2025 à davantage de hauteur politique et de respect mutuel au sein de l'assemblée comme en dehors. « Nous devons privilégier le collectif et il n'y a pas de place pour les tactiques politiques de bas étage » indiquait-il pour clore le sujet.

Suite page 3

Suite de la page 02

Mais le cas de figure s'était déjà présenté, un fait que n'a pas manqué de rappeler Daniel Gibbs : la majorité actuelle alors dans le camp de l'opposition avait utilisé la même tactique.

TROIS NOUVELLES COMPÉTENCES DÉLÉGUÉES AU CONSEIL EXÉCUTIF

Le Conseil Territorial, composé de 23 élus, prend les décisions en séances plénières auxquelles la population peut assister. Le Conseil exécutif est composé de 7 élus et se réunit à huis clos. Il dispose déjà des compétences en matière d'autorisation de travail des étrangers, d'utilisation et d'occupation du sol, de nomination d'emplois fonctionnels de la Collectivité, du droit de préemption et sur certains points de la réglementation fiscale. Comme expliqué par Natasha Pétrine, la nouvelle directrice des services, il aura également désormais le pouvoir de décider dans le cadre de l'exécution du budget en matière d'emploi et développement humain, développement économique, affaires sociales, développement durable et sur les autorisations de programme ou d'utilisation des crédits de l'État ou de l'Union européenne. Il pourra également attribuer et gérer les subventions et tout contentieux s'y rapportant. Enfin, il lui sera dévolu les procédures administratives et d'urbanisme (préparation, passation, exécution, règlement et résiliation des marchés publics). Des pouvoirs étendus qui posent question dans les rangs de l'op-

Le point de la Collectivité sur les Mardis de Grand Case

La Collectivité de Saint-Martin regrette l'annonce par l'association Calypso Event de l'annulation des Mardis de Grand-Case et par voie de communiqué apporte plusieurs précisions.

Calypso Event, l'association organisatrice, a envoyé sa demande de subvention à la Direction de la Vie associative, le 12 décembre dernier, et a été reçue en Collectivité le 8 janvier 2025 par le président Mussington et le 1er vice-président Alain Richardson. Selon la procédure administrative, la demande de subvention doit être soumise pour avis à la CAERT (commission économique) et obtenir l'approbation du Conseil exécutif. Lors des échanges avec les organisateurs, l'association a été dûment informée qu'une fois voté, le versement de la subvention interviendrait seulement après le vote du budget primitif de la Collectivité (fin février/mars). L'association ne peut donc prétendre attendre les fonds ou le montant des fonds à la date d'aujourd'hui. La tentative de pression à travers les médias ne changera pas la règle administrative.

S'agissant de la mise à disposition de barrières et boîtiers électriques, l'association a été informée, dès l'édition 2024 par la Délégation Cadre de vie, qu'il ne serait plus possible d'un point de vue légal, de mettre cette logistique à disposition gratuitement à compter de 2025, et qu'elle devrait par conséquent anticiper ce coût dans ses prochains budgets. Lors des préparatifs de 2024, la Collectivité avait clairement demandé aux organisateurs de se rapprocher de la Délégation Attractivité Économie Emploi, qui gère les subventions pour cet événement, dès le mois de mai, afin d'anticiper ses besoins pour 2025 ; démarche que l'association n'a entreprise que le 12 décembre 2024, soit un mois avant le démarrage supposé de l'événement. Cette anticipation aurait notamment permis de proposer une convention d'objectifs et de moyens sur 3 ans et une confirmation de l'appui financier de la Collectivité pour la même période. Forts de cette anticipation, les organisateurs auraient pu se projeter plus tôt dans la promotion et l'organisation de la manifestation et ainsi éviter un risque d'annulation.

Comme chaque année, la Collectivité se donne les moyens d'accompagner les événements attractifs pour le territoire, à l'image des Mardis de Grand Case, particulièrement appréciés du public, et réaffirme sa volonté de soutenir financièrement l'événement. En revanche, cet accompagnement ne peut se faire que dans le respect des procédures en vigueur et du code général des collectivités territoriales qui régit aussi la gestion des fonds publics. La Collectivité souligne aussi que ce type d'événement doit reposer sur un modèle économique fiable et que ce dernier ne peut s'appuyer uniquement sur des fonds publics».

position, dont les membres s'inquiètent de n'avoir à débattre désormais que des orientations budgétaires au sein du conseil territorial.

LE DÉBAT : EFFICACITÉ CONTRE TRANSPARENCE

Alain Richardson justifie cette délégation des pouvoirs pour permettre une démocratie plus participative. Pour le 1er vice-président, c'est un moyen de renforcer l'efficacité de l'administration et d'assurer une continuité des missions malgré les contraintes d'emploi du temps des élus. Il a insisté sur le fait que les décisions du Conseil exécutif s'appuient sur des cadres définis et des avis de commissions où siègent les élus. Si tous les présidents ont eu recours à cette délégation de pouvoirs, l'opposition a jugé ces pouvoirs trop étendus, sans garde-fous et surtout détenus par très peu d'élus. Certains décisions qui engagent l'avenir du territoire peuvent être prises par 2 ou 3 élus seulement. Par ailleurs, le manque de transparence est pointé du doigt, car les décisions prises ne font pas l'objet de comptes-rendus auprès de l'ensemble des élus. Mélissa Nicolas-Rembotte a souligné ce manque de collégialité

dans les décisions du Conseil exécutif. Une opinion partagée par Jules Charville qui considère que ces pouvoirs très larges, ne sont pas assez détaillés. Daniel Gibbs de son côté a critiqué l'absence de plafonds sur certains montants de prêts de plusieurs milliers d'euros, et a réitéré sa demande d'imposer un seuil maximum de 100 000 €. L'opposition a également relevé plusieurs erreurs dans le texte proposé, notamment des références à des articles inexistantes ou des dispositions obsolètes.

Le député, pourtant dans la majorité, a reconnu que les demandes faites sur les coquilles, sur un quorum d'un minimum de 4 personnes par exemple et sur une meilleure communication sont effectivement recevables. Frantz Gumbs a souligné que le débat mettait en exergue la question de la confiance entre les élus du Conseil Territorial et ceux du Conseil exécutif et qu'il s'agissait là avant tout d'un problème de transparence. Louis Mussington a pris note de ces remarques et a proposé des ajustements pour régulariser le texte, tout en rappelant que la notion de quorum n'était pas juridiquement obligatoire, mais qu'elle méritait réflexion. À l'issue des débats, la délibération a été adoptée avec 16 voix pour et 7 voix contre.

A.B

Bonne Année à Bord de la

Grand i10

À partir de seulement

191€

par mois!



Entrez et ajoutez du piquant à votre vie.

 HYUNDAI

 Feux de Jour à LED (DRL)

 Écran Tactile 8" avec Caméra de Recul et Capteurs de Stationnement Arrière

 Sécurité de Classe Mondiale avec 6 Airbags et un Système Antivol

 Grille de Radiateur Noir Brillant

DIRECTEUR COMMERCIAL - ERIC "RICO" TASSO: 0690 88 52 49 | CONSEILLER DE VENTE - DIDIER ABENAGUI: 0690 22 29 97

MOTORWORLD

www.motorworldgroupsxm.com

5 ANS

100,000km de Garantie

+1 (721) 580-6224

+ (590) 590 52 88 01

223 Rue de Hollande, Galisbay

Rencontre entre l'UPESM et le vice-recteur : des réponses aux préoccupations des parents

L'Union des Parents d'Élèves de Saint-Martin (UPESM) a rencontré le vice-recteur, Harry Christophe qui a apporté des explications sur la situation et pris plusieurs engagements. De son côté, le Syndicat National des Enseignants du Second degré (SNES-FSU) soutient l'action des parents et appelle à des solutions durables face au manque de remplaçants.

Pour lutter contre l'absentéisme des enseignants, documenté à travers des relevés sur l'espace Pronote, le vice-recteur a annoncé un renforcement des contrôles médicaux. Conscient des lacunes actuelles dans le système de remplacements de courte durée, il a promis des améliorations. Un état des lieux précis des heures de cours non assurées, classe par classe, sera également demandé à la principale du collège. Il s'est engagé à traiter en priorité les situations critiques des classes de 6e et de 3e dans les délais les plus courts.

Concernant l'ouverture du collège 900, elle reste prévue pour septembre 2025. Les parents délégués seront prochainement invités à visiter le site en construction. Ce nouvel établissement promet des conditions équitables pour tous les élèves et inclura des salles spécialement dédiées à la formation des enseignants, réduisant ainsi les déplacements vers la Guadeloupe.

Le vice-recteur a également évoqué les Assises de la violence des jeunes, un événement destiné à analyser les causes de la délinquance et à proposer des solutions adaptées. Parmi les thématiques qui seront abordées figurent la prévention de l'échec scolaire, la parentalité, la santé des jeunes, et l'accompagnement des élèves en difficulté. Des problématiques comme l'absentéisme et l'environnement socioculturel seront également examinées.

Enfin, la question de la sécurité dans les établissements a été soulevée, notamment après un incendie qui a nécessité l'évacuation du collège et du lycée. Monsieur Christophe a rappelé l'importance de mettre à jour le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) et a invité les responsables à vérifier la conformité de

ce document essentiel pour garantir la sécurité des étudiants et du personnel.

La réunion, d'une durée d'une heure et demie, s'est déroulée dans un esprit constructif, laissant entrevoir des solutions concrètes pour les préoccupations des parents d'élèves.

RÉACTION DU SNES-FSU DE SAINT-MARTIN : «UNE COLÈRE LÉGITIME DES PARENTS»

Dans un communiqué publié dimanche, le SNES Saint-Martin a exprimé son soutien aux parents d'élèves et rappelé que les enseignants, comme tout travailleur, ont le droit d'être absents pour des raisons de santé, de formation ou pour bénéficier de congés légaux, tels que le congé maternité, paternité ou parental. Le véritable problème réside, selon lui, dans le manque de remplacements systémiques et non dans les absences elles-mêmes.

Le syndicat pointe du doigt des politiques menées depuis des décennies, aggravant la situation à Saint-Martin. La suppression des postes de titulaires remplaçants a conduit à un recours accru aux contractuels, difficiles à recruter localement. Par ailleurs, la baisse des avantages financiers et l'envolée des coûts du logement rendent le territoire peu attractif pour les enseignants, sans compter l'absence de solutions de logement pour les remplaçants de courte durée.

Les conditions de travail des professeurs se sont également



dégradées : classes surchargées, manque de soutien hiérarchique, agressions verbales ou physiques, et une augmentation alarmante des cas de burn-out. La situation s'est encore détériorée après le retrait du collège Soualiga du dispositif d'éducation prioritaire, privant l'établissement des ressources nécessaires pour accompagner un public souvent en difficulté. Le SNES appelle à des actions concrètes, notamment la création de brigades de remplaçants dans le second degré et des mesures incitatives pour fidéliser les enseignants stagiaires formés localement. Selon le syndicat, il est urgent que l'État prenne conscience des spécificités et des besoins de ce territoire pour garantir un service public d'éducation de qualité.

L.C

NOUVEAUX FORFAITS MOBILE

300 Go

+ 30 Go de Pass Voyage

À PARTIR DE

59.90€

/mois *

avec ou sans engagement

Tellement Gigas !

0801 100 555

dauphintelecom.com

Offre réservée aux particuliers, valable à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Appels illimités au départ de la zone d'origine soit Saint-Martin, Sint-Maarten et Saint-Barthélemy vers les fixes et mobiles locaux (Saint-Martin et Saint-Barthélemy), Europe (dont la Métropole, Guadeloupe, Martinique et Guyane) et USA/Canada sous réserve d'un crédit de communication positif et soumis à une utilisation privée, normale, et non abusive du service soit 190h d'appels/mois. Tarification à la seconde dès la première seconde. Tarifs applicables aux communications vers Sint-Maarten de 0,05€/min indivisible. Tarifs applicables aux autres destinations (hors numéros spéciaux dont le prix varie selon service) de 0,50€/min indivisible. Liste des destinations « Europe » disponible sur www.dauphintelecom.com. Pass local 300 Go d'internet mobile et un Pass Voyage de 30 Go de consommation d'internet mobile par mois décomptés par paliers d'1 Go. Au-delà du volume de consommation Internet Indus, facturation par palier de 1 Go au tarif de 0,000009 €/palier. Internet mobile disponible en 4G/5G sous réserve d'équipement compatible uniquement dans les zones ayant fait l'objet d'un déploiement technique à date. SMS illimités et gratuits vers les 0690/0696/0694 (*un crédit minimum de 0,50 € minimum est requis afin de pouvoir envoyer un SMS). Tarif vers les autres destinations de 0,20€/SMS. Crédit et data non cumulable. Tarif affiché soumis à engagement de 12 mois. Forfait également disponible sans engagement moyennant un supplément de 10 € par mois, soit un total de 69,90 €/mois. Prix indiqués TTC.

DAUPHINTELECOM SAS au Capital de 1500 000 000 € - Siège social : 12 rue de la République - 97150 SAINT-MARTIN - Immatriculée au RCS de BASSE-TERRE sous le n° 499 964 010. Mandat : 4750 SAINT-MARTIN

TRAVAUX

d’Alimentation en Eau Potable et d’Assainissement de La Savane – RN7

L’Établissement des Eaux et de l’Assainissement de Saint-Martin (EEASM), Présidé par Monsieur SANCHEZ Raphael, annonce avec enthousiasme le lancement d’un projet ambitieux destiné à moderniser et améliorer les infrastructures d’eau, ainsi que la mise en place d’un réseau de collecte des eaux usées dans le secteur de La Savane – RN7. Ces travaux sont essentiels pour répondre aux besoins futurs des habitants et du Collège 900, tout en garantissant un environnement conforme et adapté. Ils visent également à renforcer la qualité du service public de l’eau et de l’assainissement sur notre territoire, en rendant nos infrastructures plus résilientes.

Les travaux débuteront le **lundi 3 février au 31 mai 2025** et pour une durée minimale de 4 mois. Exclusivement de nuit, de 20h0 à 5h00. la voie sera totalement réouverte à la circulation à partir de 7h00, Chaque matin.

Concernant les embouteillages habituels sur « La Savane » ??

« Monsieur SANCHEZ informe que tous ces aspects ont bien été pris en compte. C’est pourquoi les interventions se dérouleront chaque nuit de 20H00 à 5H00. À partir de 20h, la voie reliant La Savane à Grand Case sera presque entièrement dégagée, permettant ainsi de minimiser les perturbations. Cette mesure s’appuie sur des études approfondies des flux de circulation, réalisées dans le but de limiter au maximum les désagréments, particulièrement durant les heures de pointe»

ET les Mardis de Grand Case ??

« Rassurez-vous, les équipes de l’EEASM ont bien pris en compte l’événement. Ainsi, pendant les « Fêtes des Mardis de Grand Case », les travaux pourraient commencer à partir de 22 h et se poursuivre jusqu’à 5 h du matin. Nos prestataires feront tout leur possible pour limiter les désagréments. Cette mesure est prise afin de ne pas perturber les festivités et de permettre aux passionnés de profiter pleinement de cet événement.»



Chers Habitants, nous vous rappelons que durant ces horaires, une circulation alternée sera mise en place afin d’assurer une fluidité du trafic et d’éviter tout blocage total. Nous vous demandons de respecter votre tour de passage et de ne pas essayer de circuler en dehors du temps qui vous est autorisé.

L’EEASM s’engage à mettre en oeuvre toutes les mesures nécessaires pour minimiser l’impact de ces travaux sur votre quotidien. Nous sollicitons votre compréhension et la collaboration de tous les habitants et conducteurs de nos routes. Nous vous encourageons à planifier minutieusement vos déplacements pendant les heures de travaux et à anticiper d’éventuels délais supplémentaires, afin de limiter les désagréments.

Monsieur SANCHEZ est fortement engagés à rattraper le retard structurel de nos infrastructures d’eau et d’assainissement à Saint-Martin. L’eau est essentielle, l’eau c’est la vie! C’est pour cela que nous devons mettre tout en oeuvre afin de proposer un service et une eau de qualité à notre population, ainsi qu’à tous ceux qui visitent notre belle île.

Projets prévus pour 2025 :

- Le renouvellement du réseau d’assainissement de Sandy-Ground.
- L’extension de l’usine de production d’eau de Galisbay

Financés sur le volet Eau Potable au titre du CCT AEP 2021 par :

État (50%)	COM de Saint-Martin (35%)	EEASM (15%)

Sur le volet assainissement par :

État (55%)	(OFB) (30%)	EEASM (15%)

SUPER U

**Howell Center
Hope Estate**

DU MARDI 28 JANVIER AU DIMANCHE 2 FEVRIER 2025

Spécial Chandeleur !



SUR LA GAMME AMANDES VAHINÉ

-35%
DE REMISE IMMEDIATE
SUR LE PRODUIT IDENTIQUE



125g



125g



125g

Offre sur la gamme de produits amandes VAHINÉ signalée en magasin, pour l'achat de 2 produits identiques, non cumulable avec d'autres promotions.

1 0,80 € ~~\$0.84~~ LE PRODUIT SUCRE VANILLE U L'étui de 7,5 g Le kg : 106,67€	3 1,60 € ~~\$1.68~~ LE PRODUIT CONFITURE DE FRAISE U Le bocal de 370 g Le kg : 4,32€	5 7,60 € ~~\$7.98~~ LE PRODUIT LAIT UHT DEMI ECREEME U Le pack de 6 (soit 6L) Le L : 1,27€	7 0,99 € ~~\$1.04~~ LE PRODUIT FARINE FLUIDE U T45 Le paquet de 1 kg
2 2,25 € ~~\$2.36~~ LE PRODUIT CREME DE MARRONS VANILLÉE U Le bocal de 350 g Le kg : 6,43€	4 4,25 € ~~\$4.46~~ LE PRODUIT ŒUFS PLEIN AIR U Label rouge Bleu Blanc La boîte de 12	6 2,50 € ~~\$2.63~~ LE PRODUIT CREME SUCREE VANILLÉE UHT SOUS PRESSION U 27% MG ou légère 21% MG La bombe de 250 g Le kg : 10€	8 2,99 € ~~\$3.14~~ LE PRODUIT BEURRE DOUX U Le plaquette de 250 g Le kg : 11,96€
	9 4,55 € ~~\$4.78~~ LE PRODUIT PATE A TARTINER AUX NOISETTES U Le pot de 750 g Le kg : 6,07€		10 2,25 € ~~\$2.36~~ LE PRODUIT CIDRE BOUCHE U Brut ou doux De Bretagne ou de Normandie La bouteille de 75 cl Le L : 3€

Déposez
vos **ANNONCES**
LÉGALES en
3 CLICS !

www.le**97150**.fr



- 1 JE RENSEIGNE
MES INFORMATIONS
- 2 JE RÈGLE EN LIGNE
(PAR CARTE BANCAIRE)
- 3 JE REÇOIS
MON ATTESTATION

4 ZAC DE BELLEVUE - 97150 SAINT MARTIN
0590 27 74 61
annoncelegale@le97150.fr

Avec sa plateforme en ligne
c'est facile !



scannez-moi !

Portrait

97150 #875 - MARDI 28 JANVIER 2025 - PAGE 07

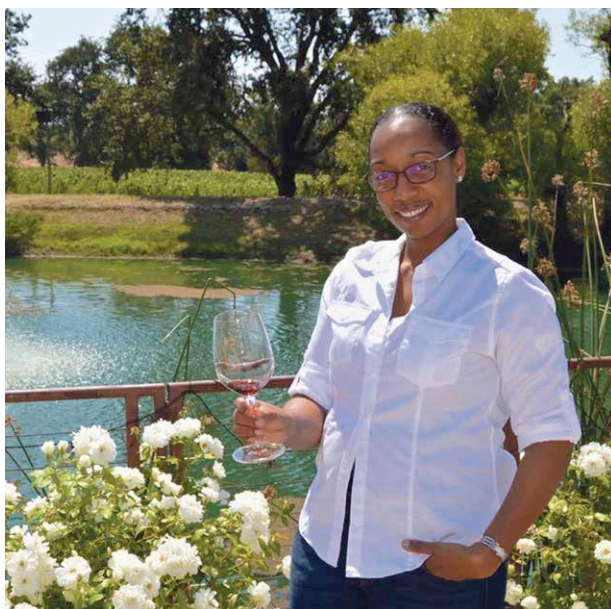
De Saint-Martin à Napa Valley : une passion sans modération

Native de Saint-Martin, Sylvie Tannhauser a su transformer sa passion pour le vin en une carrière internationale. De Londres à la Californie, en passant par Miami, cette sommelière talentueuse raconte son parcours atypique et ses projets d'avenir.

Comme beaucoup de jeunes Saint-Martinois, le parcours professionnel de Sylvie commence par un départ vers la métropole après le baccalauréat. Direction Montpellier, où elle obtient un BTS dans le domaine du commerce. Mais c'est à Londres que sa véritable vocation se révèle. Employée dans des services de restauration haut de gamme pour des chefs renommés, elle découvre l'univers fascinant du vin. « La maîtrise du français et la connaissance des vins étaient essentielles dans ce milieu », se souvient-elle. Cette première expérience devient le catalyseur de sa future carrière.

Son parcours la mène ensuite à Miami, puis dans la Napa Valley, la célèbre région viticole californienne, où elle approfondit sa formation en obtenant un diplôme du prestigieux Wine & Spirit Education Trust (WSET). Dans cette région qui produit plus de 80 % des vins américains, Sylvie trouve un environnement particulièrement favorable à son épanouissement professionnel. « En Californie, et plus précisément à Napa, il existe un réel soutien pour les femmes dans l'industrie du vin, avec des associations et des groupes spécialisés qui facilitent notre intégration », explique-t-elle.

Malgré son immersion dans l'univers viticole américain, Sylvie garde un attachement particulier pour les vins français. « La France reste la référence absolue. Même à Napa, les grands crus



français sont considérés comme des modèles à suivre », affirme-t-elle. Elle avoue une prédilection pour la Bourgogne et son Pinot Noir, tout en appréciant le caractère innovant des productions de la Napa Valley.

Forte de son expérience internationale, Sylvie travaille aujourd'hui sur un projet ambitieux : la création d'une école privée du vin en ligne, accessible aux amateurs du monde entier. « C'est une idée que j'envisage de développer davantage à ma retraite », confie-t-elle. Et Saint-Martin n'est jamais loin de ses pensées : elle n'exclut

pas la possibilité d'y revenir un jour pour y développer une structure liée à sa passion.

Pour les jeunes Saint-Martinois qui souhaiteraient suivre ses pas, Sylvie identifie quatre clés de la réussite : « Il faut être passionné, pratiquer, se former et rester à jour avec les tendances du secteur ».

« Peu importe d'où l'on vient, ce qui compte, c'est où l'on va », résume Sylvie, dont le parcours témoigne qu'avec de la persévérance, il est possible de transformer sa passion en une carrière internationale réussie, même en partant d'une petite île des Caraïbes.

À SAVOIR

Le 24 mai 1976, une dégustation à l'aveugle organisée dans la capitale bouleverse l'histoire de la production viticole. Face aux plus prestigieux crus français, des vins californiens remportent la première place dans les catégories rouge et blanc, devant un jury exclusivement français. Cette victoire inattendue propulse la région de la Napa Valley sur la scène internationale et démontre que les grands vins peuvent naître au-delà des frontières françaises. Un événement historique qui marque l'émergence de la Californie comme région viticole de classe mondiale.

Lancement des actions 2025 de l'Office de Tourisme de Saint-Martin

L'Office de Tourisme de Saint-Martin organise son événement de lancement 2025 au Grand Case Beach Club le 29 janvier de 11h à 17h et le 30 janvier de 14h à 20h. Ces deux journées permettront de découvrir les projets à venir et offriront l'opportunité de poser les bases de nouvelles collaborations, de rencontrer l'ensemble des équipes et de préparer la saison à venir. Des séminaires axés sur des thématiques professionnelles seront également organisés, avec des conseils et des stratégies pratiques pour aider les entreprises à se développer. Les thèmes développés seront les chiffres de l'économie, la structuration du produit touristique, les opportunités de visibilité et de communication à travers les supports de l'Office de Tourisme, le référencement de son offre touristique, l'agro tourisme et le marché du mariage. Ces sessions apporteront des outils concrets pour améliorer les activités dans le secteur du tourisme. Réservation auprès de l'Office de Tourisme.

Votre journal
dans votre
boîte email



Membre du groupe
CH International



Un expert-comptable :
Monsieur Luc LEFEVRE
Commissaire aux Comptes

A votre disposition pour
vous recevoir dans ses
bureaux pour toute
information ou mission
comptable.

Siège social : AGORA IDN
34/35 rue de la Canne à sucre
Hope Estate SAINT-MARTIN

Tél. : 06 23 47 95 15
Bureau : 05 90 52 09 46
E-mail : agora.idn@gmail.com

Société Audit-Social-Juridique d'Expertise Comptable
Inscrite au tableau des experts-comptables de l'ordre de Guadeloupe

OFFRE D'EMPLOI

Responsable de Magasin Magasin de revêtements

Nous recherchons un responsable de magasin motivé et expérimenté pour rejoindre notre équipe dans un magasin leader en carrelage et salles de bains situé à Hope Estate.

Qualifications :

Expérience en gestion de magasin, de préférence dans le domaine de l'amélioration de l'habitat ou de la construction.

Excellentes compétences en service client.
Aptitudes remarquables en communication et relations interpersonnelles.
Maîtrise du français et de l'anglais, à l'écrit comme à l'oral.

Pour postuler :

veuillez envoyer votre CV à info.icustudio@gmail.com.

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt, cependant seuls les candidats présélectionnés seront contactés

97150

édité par la société Empreinte SXM
4 ZAC de Bellevue - 97150 Saint Martin

E-mail : empreintesxm@orange.fr

Tél : 0590 27 74 61 - www.le97150.fr

Impression : DAILY HERALD - 4000 exemplaires
N° ISSN 2553-4297 - N° CPPAP 1226C94898

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Slobodan Milovanovic
slobo@empreintesxm.net

Soirée des Champions : une première édition couronnée de succès

Vendredi dernier, près de 150 convives ont célébré les personnalités sportives de Saint-Martin au Grand Case Beach Club. Athlètes, entraîneurs, officiels et responsables ont été mis à l'honneur par le Comité Territorial Olympique et Sportif (CTOS) de Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Plus d'une cinquantaine de distinctions ont été décernées, dans une atmosphère pleine d'émotion et de respect pour les valeurs du sport.



Les représentants du CTOS et le jury



Avenir Club St Martin : M.Jasaron / D.Gamiette / D.Romulus Lake / C.Javois Matthew J.Kennedy Hodge



FCBT L.Delaporte / A.Thiant / J.Lamort / S.Goubard



Gregory Plgeon (Triathlon)



Amélie Thiant (Beach Tennis)



Hisae Rosso / Charlie Gombis / Yaleen Dulormne (danse)

La soirée a débuté par une intervention d'Alain Gros-Desormeaux, président du CTOS. Fidèle aux principes olympiques, il a salué les valeurs de respect, de solidarité et de dépassement de soi portées par l'activité physique. Il a ensuite vanté l'action du comité, qui, en seulement une année d'existence, a su accompagner la communauté dans des initiatives telles que la promotion des valeurs olympiques, l'éducation par le sport, et l'inclusion intergénérationnelle. Marie-Hildegarde Chauveau, sous-préfète, a quant à elle souligné le rôle du sport comme levier de cohésion sociale «qui nous pousse à aller au-delà de nos propres limites, à penser collectif et à devenir de meilleurs citoyens.» De son côté, Marc-Gérald Menard, conseiller territorial et président du Centre d'Excellence et d'Éducation par le Sport (CEES) a rendu un hommage appuyé au cycliste Jahkim Carty, grand espoir saint-martinois qui vient de signer un contrat de stagiaire avec l'équipe professionnelle de Nice Métropole : «Grâce à des athlètes comme Jahkim, le dicton "SXM to the world" prend tout son sens.»

UNE RECONNAISSANCE POUR LES ACTEURS DU SPORT LOCAL

Andy Armongon, vice-président du CTOS et maître de cérémonie pour l'occasion, a ouvert le bal des récompenses pour des disciplines nombreuses et variées : athlétisme, triathlon, Beach tennis, Padel, cyclisme, gymnastique, danse, kitesurf, voile, rugby, Shidokan et karaté. Sur scène, les sportifs, femmes, hommes, jeunes et moins jeunes ont été honorés pour leurs résultats, aux côtés de trois dirigeants (Magali Jasaron, Rachel Masi et Eric Hélan), trois arbitres (Joanne Laurence, Daruba Jordan, Calvin Bryan) et trois coachs (Dédé Michelet, Conner Henry et Rigaud Mildrede). Parmi les moments forts, un prix spécial du jury a été décerné à Amélie Thiant tandis que le prix olympique du CTOS a été attribué à Amandha Sylves, qui a fièrement représenté la France et Saint-Martin aux Jeux de Paris 2024 en volley-ball. Peggy Oulerich, directrice du CTOS est revenue sur cette manifestation : «Cela a été une belle réussite», confie-t-elle. «Il y avait beaucoup de monde, mais tout s'est déroulé de manière fluide. On voulait que cela soit à la fois rythmé et agréable.» Le choix des athlètes récompensés a été un vrai défi, mais l'objectif était clair : «On ne voulait pas comparer les disciplines. Chacun a été honoré en fonction de ses résultats.» L'événement visait à célébrer tous les acteurs du monde sportif. «L'idée était de mettre en valeur l'engagement, les efforts et les réussites de notre territoire», explique Peggy Oulerich. «Il y a un véritable potentiel ici.» Avec optimisme et confiance en l'avenir, la directrice donne déjà rendez-vous à tous les participants pour une édition 2026 qui s'annonce encore plus belle, tout en remerciant chaleureusement les personnes ayant contribué à l'organisation ainsi que les membres du jury. Avec cette première édition réussie, la Soirée des Champions marque un tournant en valorisant ses acteurs et en affirmant l'importance du sport dans la vie locale. Un rendez-vous à inscrire désormais dans le calendrier des événements majeurs de l'île.

L.C



Ivan Malisev (shidokan)



Maki Telemaque (Karaté)

Des infrastructures sportives toujours à la traîne

Les associations sportives sont en manque d'infrastructures et pour les bénévoles qui se dévouent pour susciter l'intérêt de la pratique sportive chez les jeunes la tâche est rude. Les associations, toutes activités confondues, sont sollicitées par les pouvoirs publics pour capter une jeunesse en déshérence, mais les moyens qui leur sont accordés sont insuffisants. Les associations sportives font partie des oubliées, alors que le sport donne un cadre qui contribue à éloigner les jeunes de bien des dérives.



Les entrainements d'athlétisme se font dans le noir sur le stade de Sandy Ground.

Certains sports, comme le Volley-Ball, ont disparu faute de terrains. D'autres clubs sportifs doivent se partager les terrains existants et de ce fait limiter le nombre d'entraînements pour que chacun puisse bénéficier d'un créneau. Pour exemple, l'Avenir Sportif Club de Saint-Martin est confronté au manque d'éclairage sur le stade de Sandy Ground où se déroulent 90% de ses entraînements en fin de journée «rendant impossible des séances de plus de 45mn à 1h pour les athlètes», indique sa Présidente. Concernant les conditions d'accueil des sportifs, le stade ne dispose pas de toilettes, ni de vestiaire, ni même d'abri ou de clôture. Le club dénonce par ailleurs un «désinvestissement des services de la Collectivité dans l'accompagnement des associations pour l'organisation des événements, engendrant des coûts supplémentaires». En effet, le raccordement électrique pour les événements n'est plus fourni, ni les tentes permettant d'accueillir les spectateurs et les athlètes lors des meetings. Certes les associations bénéficient de subventions de la part de la Collectivité, mais celles-ci peuvent fluctuer et c'est aux bénévoles de s'adapter à ces changements brusques de politique, de trouver de solutions pour ne pas mettre en péril les événements prévus. L'Avenir Sportif Club déplore que les discours prononcés, les engagements sur des aménagements à venir ne soient pas suivis de concrétisation. Se pose la question pour le club de poursuivre l'école d'athlétisme qui accueille une centaine de jeunes de 4 à 18 ans, les déplacements en Guadeloupe avec les athlètes pour participer aux compétitions et en cas de qualification, vers la France et la Caraïbe et la pérennisation de la petite dizaine d'événements d'envergure qu'il organise chaque année comme la Saint-Martinoise, les foulées du 14 juillet, les foulées de la rentrée, etc. Cette situation s'applique à la majorité des associations sportives et la frustration est grande chez les bénévoles. Lors du conseil territorial de dimanche soir, Alain Gros-Desormeaux, conseiller territorial de l'opposition, mais également président du CTOS a remis sur le tapis la question de la salle omnisport de Galisbay, qui accueillait de nombreux événements avant les dommages d'Irma. Reconvertie en fourrière temporaire l'année dernière, le lieu devra être dépollué avant de pouvoir être réhabilité. Si la question a paru pertinente au Président Mussington, qui convient qu'il est en effet temps qu'elle revienne aux sportifs, aucune réponse n'a été donnée quant à un projet futur... A.B



La salle omnisports de Galisbay en 2016 du temps de sa splendeur.

Amélie Thiant : à la conquête du sommet mondial en Beach tennis



Triple championne de France, Amélie franchit une nouvelle étape en rejoignant la structure fédérale de Beach tennis sous l'égide de la Direction Technique Nationale (DTN). Actuellement classée 164e mondiale, cette intégration marque un tournant pour professionnaliser son entraînement et lui permettre d'atteindre ses objectifs ambitieux, notamment une médaille en individuel dans les deux prochaines années et la première place mondiale à plus long terme : « Je remercie sincèrement la collectivité de Saint-Martin et mon club, le FCBT, qui m'ont toujours soutenue. Porter haut les couleurs de mon île est une immense fierté. ».

L.C

Jahkim Carty : un pas de plus vers le monde professionnel



Jeune prodige de 18 ans, Jahkim s'est illustré en 2024 avec des performances impressionnantes, comme son titre de champion des Caraïbes du contre-la-montre junior en août. Des résultats qui ont attiré l'attention de l'équipe Nice Métropole, avec laquelle il a signé un contrat de stagiaire, marquant une étape clé vers une potentielle carrière professionnelle. En parallèle de sa carrière sportive, Jahkim doit également relever un autre défi : passer son baccalauréat cette année.

L.C

Baseball : l'ascension d'un jeune talent



Jeremiah Jones, 17 ans, originaire de Sint Maarten a signé le 15 janvier un contrat avec les Giants de San Francisco en ligue mineure de baseball. Avant de rejoindre les Giants, Jeremiah a participé à des tournois internationaux, notamment le MLB International College Showcase en 2024. Bien que sa carrière professionnelle soit encore à ses débuts, il est considéré comme un grand espoir du baseball.

L.C

Football : les spectateurs ont vibré ce week-end au rythme des rencontres des catégories U13, U15, U17 et seniors. Retour sur les résultats marquants.

En U13, Junior Stars A a obtenu une belle victoire contre St Louis sur le score de 2-1. Une performance solide et maîtrisée qui reflète leur détermination.

En revanche Junior Stars B s'est incliné face à la Juventus B sur le score de 3-2, après un match disputé jusqu'au bout.

Dans une autre rencontre, Juventus A a largement dominé les Risc Takers avec une victoire écrasante de 8-2.

Enfin, le FC Flamingo s'est imposé face à Phoenixicks dans un duel serré, conclu sur un score de 3-2.

En U15, Les Risc Takers ont pris le meilleur sur Junior Stars B avec une victoire étonnante de 2-1. Un match marqué par une belle intensité, mais qui laisse des regrets aux Stars.

En U17, Phoenixicks a dominé Junior Stars dans une rencontre riche en buts. Le score final, 4-2, reflète la supériorité offensive des Phoenixicks.

Et enfin en catégorie Seniors, Junior Stars a confirmé son statut en s'imposant face aux Attackers sur le score convaincant de 3-



Une prestation collective solide qui laisse entrevoir une belle dynamique pour la suite.

L.C

Hertz presents

THE GREATEST LOVE OF ALL

A TRIBUTE TO WHITNEY HOUSTON

Belinda Davids

FEBRUARY 12TH, 2025

8pm sharp at Aleee Convention Center

BOOK NOW : BIZOUK.COM

\$60 IN ADVANCE • \$70 AT THE DOOR

Tickets at : Vandorp Bookstores • Tech Hub • Suki Supermarket • Buzz Hope Estate

NOT ASSOCIATED WITH THE ESTATE OF WHITNEY HOUSTON










La tournée de Mimi

VOS BONNES SOIRÉES ANIMÉES ...

AU LAGOONIES (Cole Bay)



Le Bistro-Bar-Restaurant ouvert tous les jours à partir de 8h (sauf dimanche) pour le Breakfast, Lunch & Dinner, vous invite à ses soirées Live Music dès 19h, avec le lundi 'Open Jazz Session', le mardi 'Rock Acoustik' avec les Jack Spaniards de Lee & Georgi, le jeudi 'Gypsy Soul Trio' avec Stell & Snuggs, et le vendredi pour la 'Salsa Cubana Party' avec Havana Deep Power de 21h à 23h30.

LE MIMOSA SKY LOUNGE (Maho Plaza)

Ce Rooftop-Bar-Lounge est ouvert 7/7 dès 18h pour déguster d'excellents cocktails ou découvrir ses suggestions gourmets à la carte, avec ses animations festives et les vendredis dès 21h Dj Alex dans son 'Unleash the Night'.

AU TORTUGA (Maho Beach)

Le Bar-Restaurant organise des soirées musicales dès 18h le mardi 'Ladies Night' avec Cyn-del, mercredi avec Eduardo, jeudi avec la chanteuse Sol, le vendredi avec Shantilla, samedi 'Acoustic Guitar' & Gianfranco, dimanche The Martinis 'Havana Night', et le lundi avec Michelle Parris,

AU SOGGY'S DOLLAR (Simpson Bay)



Le Bar-Club vous invite à ses soirées dès 19h, le mardi pour la 'Latin Night' avec Latin Sugar & Dj Euro, mercredi 'Ladies Night' & Hybrid Band, jeudi pour 'Rock in Hard' avec Livin High, ven-

dredi 'Fridayz' avec Dj EM & Bossman, samedi 'Signature' & Dj EM, et dimanche 'Reggae Night' avec Percy Rankin & Bunfire Band.

AU NOWHERE SPECIAL (Simpson Bay)



Le Rum Bar & Restaurant vous propose des soirées en musique le mercredi avec DeeJ Silk, le jeudi pour la 'Ladies Night' avec Roxxy, le vendredi Rémo & Barbwire Band, le samedi 'Saturday Night' avec Royalty & KRG Band et le dimanche 'Sunday Vibe' avec Hybrid Band.

A SXM TAVERN (Simpson Bay)

Ce Sports-Bar est ouvert tous les jours dès 12h (sauf lundi) avec ses spécialités à la carte Snack, son 'Happy Hour' de 16h à 18h, sa table de Billard & Fléchettes et tous les sports sur 3 écrans avec en Football la Ligue des Champions le 29 janvier, Europa Ligue le 30 janvier, les matches de Rugby et ceux de la NBA, NFL, NHL.

AU MARY'S BOON RESORT (Simpson Bay)



Le Beach-Restaurant vous propose 7/7 son Lunch & Dinner, avec 'Specials Every Day', mardi Tacos Tuesday, mercredi Afterwork, jeudi Ladies Night, le vendredi 'Lobster Night', samedi 'Spécial Kids', puis dimanche la 'Beach Party' avec Dj Gringo de 13h à 18h, transats & parasols offerts, et 7/7 les diffusions sur 4 écrans de tous les sports.

AU KONTIKI (Baie Orientale)

Le Beach Bar-Restaurant vous propose le samedi 1er février sa grande 'Beach Party' avec le célèbre Dj international Bob Sinclair en vedette et dès 19h les Dj's Franck N, Mister T, Owl-lish & Nicolas Barcel.

AU CAPTAIN FRENCHY (Gd Case)

Le Bar-Restaurant qui est ouvert 7/7 à partir de 10h, vous attend tous les soirs pour ses diverses animations musicales et le dimanche 9 février pour sa grande 'Beach Party' dès 16h avec différents Dj's locaux.

AU K BEACH CLUB & RESTAURANT (Simpson Bay)

Le Beach-Bar-Restaurant vous attend le samedi dès 18h à sa soirée avec la chanteuse Maxime & Amin (guitare), et le dimanche pour votre 'Adeptive Party' dès 14h avec les Dj's Boka, Léo, Mister T, Nicolas Barcel & invités.

AU DOPSIE'S Jazz Club (Simpson Bay)

Ce Bar & Spot musical (à la place du Nola), vous accueille tous les jours à partir de 18h, avec son 'Live Music' de 20h à 23h qui vous fera voyager sur toutes les tendances du Jazz. 'Vue Salle'

LE SUD (Baie Orientale)

Le Bar-Restaurant de l'Hôtel La Plantation vous propose des soirées 'Live Music' pour fin janvier avec le mercredi 29/1 Owi sax & Clyde et le jeudi 30/1 la chanteuse July.

A HUPPEL THE PUB (Simpson Bay)



Le Sports & Music Bar vous propose tous les lundis le groupe Melting Pot dans sa 'Rock-Soul Party' dès 20h, les jeudis la chanteuse Tanya Michelle de 19h30 à 21h30, les vendredis la soirée Karaoké avec Greg, et sur 3 écrans 7/7

tous les sports avec en Football la Champion's League le 29/1, ainsi que les matches de la NBA, NFL & NHL.

AU RED PIANO (Pelican Key)

Le Piano-Bar vous attend du mardi au dimanche de 21h à 1h avec en janvier Jen Porter pianiste-chanteuse, et les lundis 'Church on Monday' avec What the Funk dès 21h & Dj Nachum de 24h à 3h.

AU ALINA SUSHIS (Maho Plaza)



Le Restaurant est ouvert tous les soirs dès 17h (sauf dimanche), avec Ken le boss entouré de ses chefs, qui vous proposent les spécialités de la cuisine japonaise autour des sushis, nigiris, carpaccios 100% pur bœuf japonais 'Kuroge Wagyu' entre autres, et ses spéciaux à la carte.

AU GRAND ST MARTIN (Marigot)

Le Bar-Restaurant vous accueille tous les jours pour le Lunch, avec ses nombreux plats spéciaux en plus de la carte, et sur grand écran du Football avec la dernière journée des qualifications en Ligue des Champions le mercredi 29 janvier & Europa League le jeudi 30 janvier et du Rugby avec les Championnats & Coupes Européennes.

AU JAVA (Grand Case)

Jeudi 30/1 de 18h30 à 23h 'Live Music' avec le guitariste-chanteur Don Soley.

A L'OASIS (Oyster Pond)

Le Restaurant qui est ouvert du mardi au dimanche (Lunch & Dinner), vous attend aussi pour son 'After Work' tous les jeudis de 18h à 20h avec Jean Michel (guitare-chant).

TABLE DE BILLARD
FLÉCHETTES
CHOIX DE BIÈRES
COCKTAILS
SPÉCIAUX
CARTE SNACK

BAR - LIVE TV SPORT - DRAFTS - POOL - BELGIAN BEER
A SIMPSON BAY

SPORTS
BAR

RETRANSMISSION
DE TOUS LES
SPORTS SUR 3 TV

HAPPY
HOUR
4PM
6PM

OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 10H (FERMÉ LE LUNDI)
À SIMPSON BAY (ENTRE TAP & STILL ET CAPTAIN SHACK)

FOOTBALL

CHAMPION'S LEAGUE
MERCREDI 29 JANVIER
16H00 BREST/REAL MADRID
16H00 STUTTGART/PARIS SG
16H00 INTER MILAN/MONACO
16H00 LILLE/FEYENOORD
16H00 BARCELONE/ATALANTA

EUROPA LEAGUE
JEUDI 30 JANVIER
16H00 LYON/LUDOGORETS
16H00 NICE/BODO GLIMT

CHAMPIONSHIPS
31 JANVIER, 1^{ER} & 2 FÉVRIER

Le Spécialiste
de la Cuisine Japonaise

ALINA
SUSHI & IZAKAYA

SUSHI - SASHIMI - NIGIRI
SAKE BAR - KUROGE WAGYU
100% Pur Bœuf Japonais

OUVERT
DU LUNDI
AU SAMEDI
à partir de 17h

Au 1^{er} étage au dessus
du Casino Royale
RHINE RD, MAHO BAY, ROYALE CASINO
+1 (721) 587 8858 reservations@alinarestaurant.com

LADIES
Night
MUSIC BY
ROXXY & THE KRG BAND
EVERY THURSDAY FROM 9PM TO 12AM

EVERY FRIDAY
REMO
AND THE BARBWIRE BAND
9.30m - 12.30am
DRINKS | FOOD | LIVE ENTERTAINMENT

NOWHERE
SPECIAL
Rum Bar & Waterfront Restaurant • Simpson Bay Sint Maarten +1 721-544-2440

MUSIC BY
ROYALTY
SATURDAY
Night
EVERY SATURDAY
FROM 9PM-12AM

HYBRID BAND
SUNDAY
VIBEZ
FEATURED ARTIST
TURKKS JABZYORK & FREDYORK
NEW DRINK SPECIALS & FOOD
8:30PM BAND START

La tournée de Mimi

GRUMPY'S SPORTS & MUSIC (Philipsburg)
Le Bar-Restaurant au Dock Maarten, vous attend le jeudi pour son 'Karaoké', le samedi dès 18h avec 'Gypsy's Locos', et le dimanche le Brunch puis 'Live Music' dès 16h.

A THE TAP & STILL (Simpson Bay)
Le Pub & Brewery vous invite tous les tous les jeudis à sa 'Ladies Night' avec Dj Prince et 2 for 1 drinks, et les dimanches de 17h à 20h pour la 'Socca Sunday' avec Larry Rasdaddy.

AU D'S BEACH (Beacon Hill)
Le Bar-Grill vous propose le mercredi 'Sunset Jazz' avec Alban, le vendredi dès 18h30 'Movie Night' et le dimanche de 9h à 14h 'Sunday Brunch' et Live Music avec le duo Ama.

AU PETER MC COOL (Village Baie Orientale)
Le SXM Irish Pub vous attend tous les jeudis pour son 'Blind Test' par équipes dès 20h30, puis en fin de semaine à ses diverses animations musicales avec Dj's.

A L'ASTROLABE (Baie d'Orient)
Le Restaurant situé à l'Esmeralda Resort, vous rappelle ses soirées musicales les lundis avec 'Jazz Night' pour la Surf & Turf, et les vendredis 'Lobster Party' avec Laurence pour le Live Music.

LA FOLIE BAR-SHOWS (Maho Plaza)



Ce Restaurant qui est ouvert 7/7 avec Happy Hour de 17h à 19h, vous propose tous les soirs d'excellents dîners avec des spectacles très attrayants entre les chanteuses Alexia & Julie, the Folie Dancers, Magiciens, Belly Dancer, Stand-up Comedy, Circus Performers, Musiciens, Dj's et également tous les mercredis 'Girls Wanna Have Fun' avec Drink Dance & Dj Alex.

AU BIKINI (Baie Orientale)
Tous les jeudis 'Groovy Thursday' de 17h à 21h avec Dj Daytona, puis les samedis 'Beach Party' de 11h à 17h avec Dj Kolge.

AU YELLOW SUB (Baie d'Orient)
Notez tous les mercredis de 19h à 22h 'Live Music' avec François (guitare-chant) et Maria au clavier, les vendredis concert 'Pop/Rock' avec le François Bry Trio, les samedis la soirée Karaoké avec Jean Louis & Claude, et les dimanches 'Reggae' avec Rémo & Barbwire Band.

AU B4 - WHITE RABBIT (Maho Plaza)
Le Bar-Club vous propose les jeudis, vendredis, samedis des soirées House Music & Techno avec les Dj's Calum, Conti, Alex, Classy D, Allan P, Shawty, et Barcel (entre autres). (Allan P & Calum)

AU RENDEZ-VOUS (Porto Cupecoy)
Le Bar-Restaurant vous attend tous les vendredis à son dîner concert avec Alfrédo de 18h30 à 21h30, et le dimanche à son 'Music Lunch' de 13h à 16h avec une dizaine de musiciens.

SINT MAARTEN YACHT CLUB (Simpson Bay)
Le Bar-Restaurant vous invite à ses 'Live Party', le lundi & vendredi avec One White Chic Band, le mercredi de 18h à 20h & la chanteuse Ayan Farah, le samedi Tanya Michelle, et les dimanches avec le chanteur-guitariste Eduardo.

AU HOLE IN THE WALL (Maho Plaza)
Le Bar-Concert vous propose du 'Pop-Rock-Funk-Jazz-Soul' dès 19h30 tous les soirs, avec Cédric-Fredo, Tanya Michelle, Bobby-Gianfranco, Stephan-Gordon & Karaoké entre autres.

AU 721 BREWS & BITES (Philipsburg)
Ce Spot musical situé sur le Boardwalk, vous propose tous les jeudis son 'Karaoké', les vendredis sa 'Dj's Party' et les samedis sa soirée 'Zouk - Kompa' avec les DJ's JP & Kimo.

RATAFIA Cocktail Bar-Lounge (Cupecoy)
Le Cocktail-Bar-Club de Porto Cupecoy, qui vous accueille tous les soirs à partir de 17h30, en notant la 'Wine Wednesday', 'Back 80/90 Thursday', et vendredi, samedi & dimanche

Wellington Road, 33-35 Cole bay
(Between Electec & Island Waterworld)

+1(721) 523-0115
BistroLagoonies@gmail.com

pour ses 'Dj's Party'

AU LOTUS CLUB (Simpson Bay)



Le Night-Club vous attend tous les mercredis pour la 'Girls Night Out' spéciale Ladies avec les Dj's Prince & Kembe, le vendredi 31 janvier à la soirée 'Ended up at Lotus' avec les Dj's Big Boss, Kembe, Blaze, Wiwi & Chubs, puis le samedi 1er février la 'Hip Hop Saturday' avec Dj Prince & invités.

AU RAINBOW (Grand Case)
Le Bar-Restaurant vous rappelle ses soirées musicales le samedi la 'Mad Saturday' de 16h à 22h avec Dj's locaux & guest, puis le dimanche 'Afroloco' dès 16h avec les Dj's Peter Sweet, Vito & invités.

LE BUCCANEER (Simpson Bay)
Le Bar-Restaurant vous invite à ses 'Beach Party' de 18h à 22h, vendredi avec Dave & Kerry, samedi 'Reggae' avec Percy & son Band, et dimanche 'Classic Rock' avec Lee & Gianfranco.

LE TOPPERS (Cole Bay)
Ce Bar-Restaurant vous propose tous les soirs son 'Karaoké' de 20h à 23h, pour les fidèles amateurs de la machine à chanter, et le mercredi dès 19h30 son Live Music avec Audree & Art Now.

AU 3 ANGLE (Simpson Bay)
Le Sports-Bar vous invite le mercredi à sa 'Classic Rock' dès 20h avec Ronnie & Lee, le jeudi à son 'Dude Live Music', et samedi dès 19h Ayan Farah et 7/7 pour les retransmissions

sportives sur 3 écrans. (Ayan)

A L'ALIZEE CONVENTION CENTER (Philipsburg)
Samedi 12 février 'The Greatest Love of All' à partir de 20h pour un hommage à Whitney Houston avec la talentueuse chanteuse Belinda Davids.

AU 978 SANCTORUM LOUNGE (Rambaud)
Le Bar-Restaurant vous invite tous les mercredis à sa 'Ladies Night' avec Dj, les vendredis dès 19h pour la 'Jazzy Friday', et les dimanches pour son 'Sunday Brunch'.

AU STRIP KIMSHA (Simpson Bay)
Le Bar-Restaurant vous attend les vendredis pour sa 'Free Up Friday' dès 21h avec Dj VYBZ.

AU XO NIGHTLIFE (Simpson Bay)
Le Bar-Club vous propose les samedis sa 'Temptation Saturdays' de 22h à 4h avec les Dj's Lil'r, Blackboy & invités, sur du Zouk, Kompa, Soca, Kizomba, et Dancehall.

A L'ASTRA (Simpson Bay)
Le Bar-Restaurant vous attend pour ses 'Live Music' dès 19h, le mercredi avec Ralph Rivers, jeudi Ricky Da Phox, vendredi Jabz York et dimanche 'Jazz' avec Fatts (saxo) & Stephan (trompette).

AU PURE (Simpson Bay)
Le Restaurant vous propose une 'Waterfront Experience by the Lagoon' au Lunch & Dinner, pour la détente au Sports Bar sur 5 écrans les matches de Foot avec la Ligue des Champions le mercredi 29 janvier & Europa League le jeudi 30 janvier, ainsi que la NBA, NFL, NHL et ses 'Night Dj's Party'.

A LA PALAPA (Simpson Bay)
Le Bar-Lounge vous invite à ses Dj's Party dès 21h les vendredis, samedis & dimanches avec les Dj's Owlsh, Jameson, Dave Proof, Bls, D'Mar, et Gianick Barro (entre autres).

BEACH-BAR RESTAURANT
OPEN ALL DAYS LUNCH & DINNER

ALLDAY FUNDAY

- SPECIALS EVERY DAY
- DRINK SPECIALS
- FREE PARKING
- FREE BEACH CHAIRS & UMBRELLAS

MARDI TACOS TUESDAY

MERCREDI AFTERWORK

JEUDI LADIES NIGHT

VENDREDI LOBSTER NIGHT

SAMEDI SPECIAL KIDS

DIMANCHE BEACH PARTY DJ GRINGO

LIVE ON 4 JUMBO SCREEN & ONE MEGA SCREEN ON THE BEACH

EN LIVE TOUS LES JOURS RETRANSMISSIONS SUR 5 ÉCRANS

FOOTBALL EUROPEAN CHAMPIONSHIPS & AMERICAN SPORTS

Mary's Boon Beach Hotel & Spa
117 Simpson Bay Road
+1(721)545-7000

FREE SEX ON THE BEACH FOR LADIES
GROUPS OF 6 GIRLS OR MORE GET A FREE BOTTLE OF PROSECCO BEFORE MIDNIGHT

Girls NIGHT OUT

LOTUS NIGHTCLUB

EVERY WEDNESDAY ALL NIGHT!

FREE ENTRY FOR WOMEN

ENDED UP AT LOTUS Party

BIG BOSS | KEMBE | BLAZE | WIWI | CHUBS

FRI 31 JAN

VIP RESERVATIONS +17215887977 OR +590690637568
18 AND OVER / DRESS TO IMPRESS / 111 WELFARE ROAD SIMPSON BAY

Kontiki BEACH

SAMEDI 1 FEVRIER

19h

FRANK N MISTER T

OWLISH NICOLAS BARCEL

PREVENTES 2025 AU 11 JANVIER

\$40C

\$50C

BOB SINCLAR

1800 TEQUILA

Veuve Clicquot

103.9

KONTIKI BEACH SXM - Orient Bay Saint-Martin - +590 690 66 24 25
kontikisxm@gmail.com - www.kontiki.restaurant - Insta Follow Us @kontikibeachsxm

Trions pour un vrai changement !

Nouveaux Points d'apport volontaire

ALVÉOLES
déchets verts

ALVÉOLES
encombrants



Déchets verts :
uniquement les résidus végétaux
(herbe, branches, feuilles)

Encombrants : uniquement
les meubles (tables, chaises,
matelas , sommiers...) et cartons



Les gravats, la terre, les appareils électroménagers, les pneus, les batteries, les huiles et tous les autres déchets toxiques **NE DOIVENT PAS ÊTRE DÉPOSÉS** dans les alvéoles.
A déposer impérativement à la déchèterie par l'utilisateur.

Interdit de déposer des déchets-encombrants et déchets-verts en dehors des alvéoles, ni sur la voie publique ni aux abords des bacs poubelles orange

Localisation des 8 points d'apport volontaire (alvéoles) :

- Rue de Spring à Concordia • Rue Jean-Luc Hamlet à Concordia • Route de Friar's Bay • Route de l'Espérance à Grand Case
- Entrée Mont Vernon I • Route de l'embarcadère à Cul de Sac • Belvédère de la Baie Orientale • Oyster-Pond

Les encombrants sont sous la responsabilité du déposant jusqu'à leur collecte par la Collectivité. Durant cette période, ils ne doivent en aucun cas constituer un danger pour les piétons ou pour la circulation (pas de pointes apparentes ou de parties tranchantes).



Délégation au Cadre de vie et Transition écologique
COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN : 0590 87 50 04

